



GT Formation Professionnelle du 08 juillet 2020 Déclaration Liminaire

L'UNSA-CGC ne peut que se féliciter de la refonte de la scolarité des IE PSE tant le stage à Tourcoing est aujourd'hui un frein au recrutement comparativement au concours ISIC. L'affectation à la sortie du concours, présentée au GT Concours, est une avancée et aujourd'hui l'administration nous présente une formation par filière technique. C'est une avancée, mais il manque encore un raccourcissement de la scolarité et une meilleure lisibilité de la formation informatique.

Sur la forme, les GT informatiques se succèdent (concours, mobilité, formation) sans que la Douane ne présente une véritable politique à l'égard de sa filière informatique : recrutement et formation initiale sont présentés, mais il manque toujours la formation continue, la gestion de la mobilité, les carrières et comment la création des filières va s'intégrer dans la vie des agents. Lors du GT Concours le chef de SI3 s'était engagé à porter auprès du DSI, la volonté des OS d'avoir un véritable GT Informatique traitant de tous ces sujets et de la cohérence entre eux pour définir une véritable politique informatique. Nous n'avons pas de retour du DSI.

Sur le fond les orientations envisagées sont décevantes pour l'attractivité de la filière informatique et vont assurément manquer leurs cibles de simplification de la scolarité, d'adaptation correcte aux fonctions et de lisibilité des acteurs de la formation professionnelle informatique.

La création du recrutement par filière avec formation en 2 parties, tronc commun et fondamentaux techniques, pouvait faire croire à une réduction du temps de scolarité à Tourcoing, ce qui est une demande des candidats au concours qu'ils soient externes ou internes. Le projet présenté fait faire des allers retours aux IE PSE entre Tourcoing et les lieux d'affectation qui ne sont pas nécessaires. En outre, on comprend mal l'intérêt de réaliser le contrôle de connaissance 6 mois après que l'enseignement du tronc commun soit dispensé, obligeant un retour de 6 semaines à Tourcoing.

Les remontées de nos collègues sont claires, le tronc commun doit persister, car c'est ce qui nous différencie des ISIC, mais ensuite ils souhaitent aller en affectation suivent leurs formations sur place et ce pour des raisons évidentes de conciliation entre leur formation et leur vie privée. En effet je rappelle que la moyenne d'âge des IE PSE est bien plus élevée que celle des IE généralistes, qu'ils ont donc des contraintes plus élevées que des candidats à peine sortis de leurs études. Le concours ISIC est plus attractif car il n'y a pas de formation, mais une affectation directe dans un service.

La simplification n'est que partielle, le lieu d'affectation est connue dès le départ, mais pas l'arrivée sur ce lieu. Et pourtant il est possible d'arriver à cet objectif est largement atteignable.

La formation sur les fondamentaux techniques pose question : qui va réaliser ces enseignements ? correspondront-ils réellement aux besoins des directions d'affectation d'autant que ce sont les prérequis pour les formations spécifiques, réalisées dans ces directions ?

Pourquoi ne pas réaliser la formation de ces fondamentaux dans les centres informatiques, sur les environnements techniques existants, plutôt que dans une école avec très probablement des intervenants extérieurs. Et si l'intervention de ces derniers s'avère nécessaire, ils peuvent également le faire dans les centres ou à la DG.

L'organisation de cette formation initiale informatique donne l'impression d'une formation toujours à part, non intégrée dans une politique de formation globale de l'informatique douanière, de ses filières, où se mêlent formation initiale et continue avec les mêmes intervenants. Nous allons avoir la DNRFP qui va assurer une formation initiale avec des intervenants extérieurs. La formation continue est assurée par les centres et la SDSI, et l'IGPDE, grand absent de cette filière de formation alors même que les formations qualifiantes en informatique font partie intégrante des missions de cet organisme et qu'il est nécessaire de refaire émerger une 3ème voie de recrutement. Aujourd'hui l'informatique douanière se doit de fournir des correcteurs et des intervenants, alors même que la Douane refuse à ses agents de pouvoir participer aux formations informatiques de l'IGPDE. La douane se montre volontaire pour recruter des informaticiens mais refuse de leur offrir une carrière digne de ce nom : pas d'obtentions de qualifications, un blocage des mutations par le jeu des différences de qualifications, et bientôt des filières, et enfin pas de concours IP dédié.

Cette nouvelle version de la formation des informaticiens n'est pas à la hauteur des attentes et ne donne pas une cohérence d'une politique de formation de la filière informatique.

Il aurait été bien plus attractif pour l'image d'un concours IE PSE d'afficher une scolarité limitée à 4 mois à Tourcoing avec une formation informatique dispensée en affectation, c'est pour l'UNSA-CGC l'objectif qui peut être atteint si la Douane s'en donne des moyens, notamment en centralisant la formation dans les lieux d'affectation.